

Compte-rendu de séance de Conseil Municipal du 6 décembre 2016

Commune de La Marolle en Sologne

Nombre de conseillers

- en exercice : 10 L'an deux mil seize, le six décembre à vingt heures zéro minutes, le Conseil
- présents : 10 Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
- votants : 10 prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
- absents : 0 Monsieur Éric FASSOT, Maire.

Date de convocation : 01/12/2016 **Présents :** Mmes Rachel GRIVEAU, Séverine CRESPEAU, Evelyne ROBERT, Aurélie JOUSSET;
MM Eric FASSOT, Olivier MARDESSON, Stephan JONETTE, Alain MAUPEU, Alix THILLIER et
Date d'affichage : 01/12/2016 Jean-Louis LANSIER

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du CM du 24/10/2016
2. Délibérations :
 - Indemnités d'administration et de technicité
 - Indemnités de l'agent recenseur
3. Point sur les bâtiments communaux (travaux et locations) :
 - Point sur l'épicerie
 - Point sur le projet de bâtiment /DSR 2016 et DETR 2017
 - Eglise : DSR 2017
4. Informations et questions diverses
 - Bilan de la journée du 11 novembre
 - Bulletin communal
 - Compte-rendu réunion balisage du 25/11

Secrétaire de séance : Mme MENEAU Gabrielle, secrétaire de mairie

Approbation du compte-rendu du CM du 24 octobre 2016 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

40-2016 : indemnité d'administration et de technicité attribuée au personnel communal

Le Maire propose que le personnel bénéficie du versement de l'IAT avec le salaire du mois de décembre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide l'attribution de l'indemnité d'administration et de technicité aux agents relevant des cadres d'emploi suivants :

Cadres d'emploi	Montant moyen annuel
Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	464,30 €
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	4 x 449,29 = 1797,16 €

L'attribution individuelle est modulée comme indiquée ci-après :

- Selon le nombre d'heures hebdomadaires et la manière de servir

41-2016 : indemnité de l'agent recenseur

Le Maire expose au Conseil la nécessité de fixer le mode de rémunération de l'agent recenseur recruté pour le recensement de population de janvier et février 2017.

Il propose que l'agent soit rémunéré à la tâche (nombre d'heures de travail sur la durée de la mission) sur la base du SMIC horaire.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité que l'agent recenseur sera rémunéré à l'heure, sur la base du SMIC horaire en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Epicerie :

Mme Griveau fait le point sur la progression du projet d'ouverture d'un commerce. Un plan du projet a été discuté. L'installation se ferait au printemps. M. Maupeu présente le devis reçu pour l'installation de deux bungalows type « Algeco » accolés à l'arrière du bâtiment. Deux possibilités : location ou achat. Il faudra en plus prévoir les travaux de préparation de leur pose, un sas de raccordement et les branchements électriques. M. Maupeu se charge également de demander des devis pour l'aménagement intérieur (portes, WC...)

Le Maire rend compte des différentes démarches effectuées concernant les dotations dédiées aux projets immobiliers :

La DSR 2016, qui avait été accordée pour les travaux dans l'église, a été abandonnée dans sa forme initiale, les travaux n'ayant pas été lancés. Par contre, une demande de transfert de cette DSR a été faite pour financer partiellement l'achat du terrain 8 rue des écoles, achat effectif à ce jour. L'étude de la demande de transfert doit être faite par la Commission du 9 décembre.

La DSR 2017 a été redemandée à l'identique pour les travaux dans l'église.

Ceux-ci n'étant pas éligibles à la DETR 2017, on peut étudier la possibilité de demander cette dotation pour le financement des travaux à l'épicerie ou encore pour l'aménagement de ralentisseurs.

Le Maire a lancé auprès du Pays de Grande Sologne une demande de financement du projet de construction d'un bâtiment neuf pour un commerce multi-services. Une première réponse est attendue en mars pour une aide dans le cadre du Contrat de Pays avec la Région. M. Maupeu a réalisé une estimation globale du projet (études obligatoires diverses, bâtiment, aménagement intérieur (cuisine professionnelle), aménagement extérieur etc.). Ce montant n'était pas connu lors de la demande au PGS.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Repas du 11 novembre :
Mme Griveau présente le bilan financier. Comme espéré, les frais ont été moins importants que l'an dernier (moins de personnel et meilleure maîtrise des coûts alimentaires). Les convives ont visiblement pris plaisir à cette journée, la table était bonne !
- Les traditionnels colis de Noël seront distribués aux Anciens qui n'ont pas pu y participer.
- Une première journée de formation au balisage des chemins de randonnées (hors GR) était organisée le 25 novembre par la Communauté de Communes. M. Thillier y a assisté. Il y a appris à réaliser un balisage dans les règles. Il faut obligatoirement deux personnes pour le faire, et dans cet objectif M. Jonette suivra la deuxième journée de formation le 16 janvier 2017.
- L'entreprise Delestre, en charge de l'entretien de l'installation de chauffage de l'église, propose le renouvellement du contrat arrivé à échéance, pour 5 ans. Le Maire reçoit l'accord du Conseil pour le signer.
- Mme Meneau présente la maquette du bulletin municipal presque finalisé. Il sera distribué dans toute les boîtes aux lettres marolloises le 2 ou le 3 janvier.
- Mme Griveau évoque les difficultés rencontrées avec un parent d'élève ces dernières semaines. Une première réunion a déjà eu lieu avec cette personne, en présence d'autres parents, des enseignantes, de l'inspectrice de l'Education Nationale et des élus de la commission « école ». Une nouvelle réunion en comité plus restreint doit se tenir prochainement pour tenter de résoudre ce conflit.
- Les radiateurs gaz donnent des signes de fatigue les uns après les autres et nécessitent l'intervention fréquente de l'entreprise sous contrat d'entretien. Un devis est demandé pour changer l'un d'entre eux. Il faudra peut-être envisager de demander un devis global pour l'ensemble du système de chauffage.
- Nuisances provoquées par des chiens divagants : le maire retrace l'historique des ennuis rencontrés avec deux chiens dont le propriétaire n'assure pas une surveillance appropriée. Ils s'échappent de plus en plus loin et causent des dégâts et des craintes -justifiées- chez autrui. Malgré les avertissements répétés à son encontre (dernière rencontre samedi 3 décembre), il ne semble pas mesurer la gravité des risques engendrés.
- Nuisances sonores : le Maire a dû intervenir dans une entreprise de la commune dont les nouvelles installations, très bruyantes, n'étaient pas correctement insonorisées, ceci aggravé par le fait qu'elles fonctionnaient jour et nuit y compris le week-end. Son intervention a été suivie d'effet, au moins provisoirement. Il a également attiré l'attention de l'entrepreneur sur l'état de ses entrepôts, non suffisamment clos et permettant à n'importe qui d'y pénétrer.
- La pêche de l'étang communal est fixée au samedi 10 décembre. Il est déjà en cours de vidange.
- Nous avons reçu de la part d'autres communes, des avis de radiations des listes électorales, qui concernent des nouveaux habitants de la Marolle. En effet, les listes sont révisées chaque année, et les personnes ayant déménagé sont invitées à s'inscrire dans leur nouvelle commune de résidence avant le 31 décembre. Les personnes pour lesquelles nous avons reçu l'avis en seront informées en direct dans les prochains jours.
- Le village a été embelli comme à l'accoutumée par les élus et l'agent municipal ces derniers jours pour marquer la période des fêtes. Il reste à installer le Père Noël dans son décor sur la place de l'église.

- Une permanence sera assurée en mairie le samedi 31 décembre de 10h à midi, comme la loi l'impose, pour les dernières inscriptions potentielles sur les listes électorales.

SEANCE LEVEE A 22h00

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au Registre, les membres présents.

Séverine CRESPEAU	Eric FASSOT	Rachel GRIVEAU	Stéphan JONETTE
Aurélie JOUSSET	Jean-Louis LANSIER	Olivier MARDESSON	Alain MAUPEU
Evelyne ROBERT	Alix THILLIER		